

Vigny, le 24/09/2019

OBJET : Reprise de la distribution des bacs de collecte

Madame, Monsieur,

Le SMIRTOM du Vexin vient de confier une prestation de fourniture et de livraison de bacs de collecte à la société ESE.

Dans le cas où vous n'auriez pas encore été dotés de nouveaux bacs ou si vous souhaitez un ajustement de la dotation initiale, je vous adresse un questionnaire à compléter avant le **jeudi 31 octobre 2019** et à nous retourner selon l'un des 3 dispositifs suivants :

- Par internet (https://enquetebac.citec-environnement.com/smirtom_vexin/)
- Par téléphone n° Vert (**0 800 002 617**)
- Par courrier avec l'enveloppe T pré payée ci-jointe

La société ESE prendra contact par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous entre novembre et décembre 2019 au cours duquel, **les bacs et un flyer récapitulatif des consignes de tri seront remis contre signature.**

Dans le même temps, les anciens bacs, propriété du SMIRTOM du Vexin, seront repris et pour ce faire devront impérativement être vidés de tout contenu.

Je vous invite à respecter les modalités de rendez-vous fixées avec ESE afin de faciliter la distribution.

Dans la mesure où la dotation initiale vous convient, je vous invite à ne pas tenir compte de ce courrier.

J'attire votre attention sur le fait qu'à partir du lundi 6 janvier 2020 seuls les nouveaux bacs de collecte fournis par le SMIRTOM du Vexin seront collectés par la société SEPUR.

Je vous souhaite dès à présent un bon tri et vous remercie de votre participation active à la réduction des déchets.

DIDIER GABRIEL

Président du SMIRTOM du Vexin.

